

Note de politique | décembre 2023

Au bord d'un dilemme démographique : l'impact du retour en force des jeunes adultes sur l'éducation postsecondaire dans le Nord de l'Ontario

Par : William Dunstan



Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien de notre partenaire, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces rapports de recherche sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Éditeur : Gisele Regimbal
Traduit par : Natalie Melanson-Martin

© 2023 Institut des politiques du Nord
Publié par l'Institut des politiques du Nord

874 rue Tungsten
Thunder Bay, Ontario P7B 6T6

ISBN: 978-1-77868-119-6

Résumé exécutif

Depuis environ dix ans, les collèges et universités du Canada ont considérablement augmenté leurs effectifs d'étudiants étrangers afin de compenser la baisse des effectifs nationaux. Ce déclin s'explique par la diminution de la population de jeunes adultes et du financement public. Cependant, d'ici une dizaine d'années, le groupe des 18 à 21 ans recommencera à croître dans de nombreuses régions du Canada, y compris le Nord de l'Ontario. Cela intensifiera la concurrence pour les places dans les collèges et universités de la région et exercera des pressions financières sur les établissements d'enseignement postsecondaire (EEP).

On prévoit qu'entre 2021 et 2034, le nombre de personnes âgées de 18 à 21 ans dans le Nord de l'Ontario augmentera de 13 %. Si l'on tient compte de la croissance prévue dans toute la province, les demandes nationales auprès des EEP du Nord de l'Ontario devraient augmenter de 15 % et plus. Le problème est qu'en vertu des dispositions actuelles en matière de financement, ces établissements n'ont aucune incitation financière à augmenter leurs effectifs de plus de 3 %. Étant donné que les frais de scolarité des étudiants étrangers sont généralement cinq fois plus élevés que ceux des étudiants canadiens, les EEP ne sont pas incités financièrement à réduire leurs inscriptions internationales afin de créer de la place pour une population croissante de jeunes adultes à l'échelle nationale.

Dans le Nord de l'Ontario, les établissements pourraient également devoir choisir entre les étudiants du Nord de l'Ontario et ceux du Sud. Étant donné que les conditions d'admission des EEP du Nord sont généralement moins strictes, ceux-ci sont susceptibles de devenir plus populaires auprès des étudiants du Sud de l'Ontario qui ne parviennent pas à être admis dans les établissements de plus en plus concurrentiels de leur région.

La situation démographique confrontera l'Ontario à des choix difficiles. Les contribuables pourront financer un plus grand nombre de places dans les collèges et universités, sinon ces places deviendront plus concurrentielles et plus difficiles à obtenir pour les jeunes de la région. En l'absence d'un financement accru, les EEP devront choisir entre admettre moins de candidats locaux ou trouver un moyen de compenser la perte de revenus des étudiants étrangers.

Il n'est pas invraisemblable que les futurs effectifs des EEP du Nord de l'Ontario soient de plus en plus constitués d'étudiants provenant du Sud de la province et de l'étranger. Pour que les EEP du Nord demeurent des vecteurs de renforcement des économies et des collectivités locales, il faudra investir soit dans les EEP, soit dans les efforts de rétention après l'obtention du diplôme.



Introduction

Dans un billet de blogue publié en octobre 2022, Alex Usher, expert de renommée internationale en planification et financement du secteur postsecondaire, affirme que l'évolution démographique obligera de nombreux établissements d'enseignement postsecondaire (EEP) à faire des choix difficiles entre les étudiants étrangers et les étudiants canadiens. En bref, au cours de la dernière décennie, les collèges et universités du Canada ont considérablement augmenté leurs inscriptions internationales afin de compenser le déclin des inscriptions canadiennes résultant de la diminution du financement public et du nombre de jeunes adultes dans la population. Mais d'ici une dizaine d'années, le groupe des 18 à 21 ans recommencera à croître dans de nombreuses régions du Canada. Par conséquent, de nombreux EEP canadiens auront à choisir non pas entre un étudiant étranger et une place vide, mais plutôt entre un étudiant canadien et un étudiant étranger (Usher, 2022).

Cela s'annonce également pour le Nord de l'Ontario. Au cours des 10 à 15 prochaines années, la population des adultes de 18 à 21 ans de la région connaîtra une augmentation importante. Ce rebond démographique se produira au moment où de nombreux EEP locaux auront augmenté de manière significative leurs inscriptions internationales. De plus, l'interaction entre les données démographiques et le financement de l'enseignement postsecondaire pourrait créer une situation où les collèges et les universités du Nord de l'Ontario verraient également un afflux de demandes provenant du Sud de la province. Cette situation démographique est sur le point de créer un véritable dilemme pour l'enseignement supérieur dans le Nord de l'Ontario.

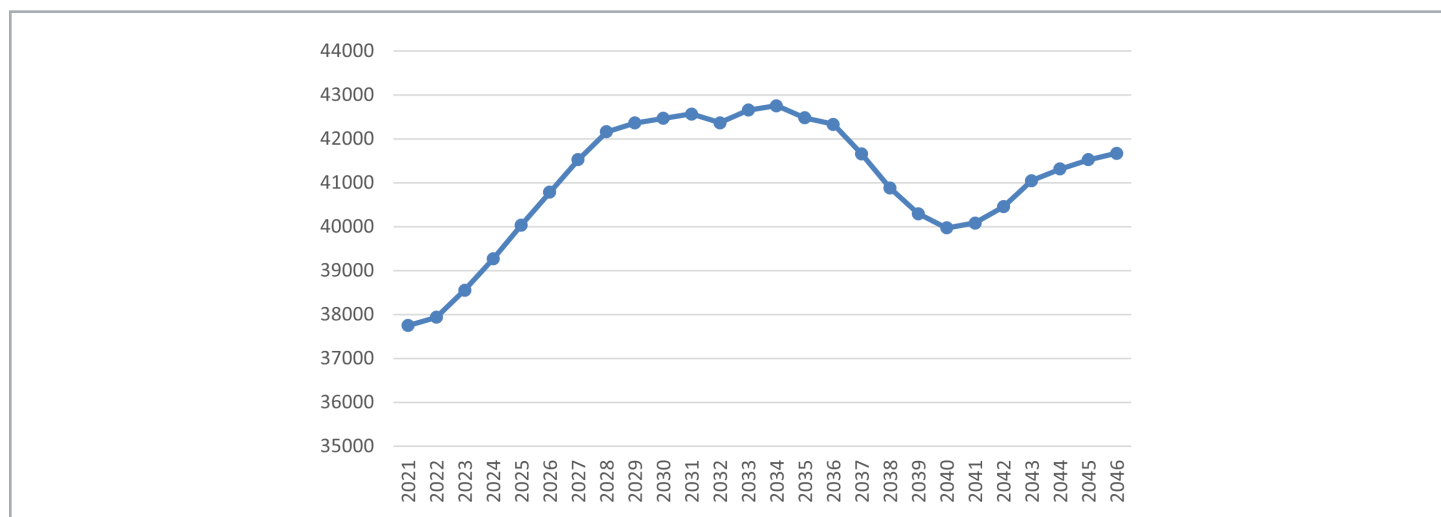


Données démographiques du Nord de l'Ontario

Comme une grande partie du Canada, le Nord de l'Ontario peut s'attendre à connaître un rebond de sa population de jeunes adultes. Le ministère des Finances de l'Ontario (2022) a publié des projections démographiques pour l'Ontario jusqu'en 2046. La figure

1 montre le total projeté des personnes de 18 à 21 ans dans les 11 divisions de recensement qui composent le Nord de la province.¹ Il s'agit de la principale tranche d'âge des étudiants de premier cycle des collèges et des universités.

Figure 1 : Nombre projeté de jeunes de 18 à 21 ans dans le Nord de l'Ontario



Source : Calculs de l'auteur. Ministère des Finances de l'Ontario (2022).

Comme le montre la figure 1, le nombre de jeunes de 18 à 21 ans dans le Nord de l'Ontario était de 37 746 en 2021, mais ce chiffre devrait atteindre 40 000 d'ici 2025. Cette population devrait rester au-dessus de 40 000 tout au long des années 2030 et culminer à 42 754 en 2034, ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport à 2021. On ne s'attend pas à ce que, dans un avenir prévisible, le nombre de jeunes de 18 à 21 ans revienne au niveau de 2021.

Partout en Ontario, la population âgée de 18 à 21 ans devrait augmenter chaque année jusqu'en 2046 (Ministère des Finances de l'Ontario, 2022). Alors que le groupe des 18 à 21 ans du Nord de l'Ontario devrait augmenter de 13 % entre 2021 et 2034, on prévoit qu'il augmentera de 19 % au cours de la même période dans l'ensemble de l'Ontario.



¹ Voir l'annexe pour une carte du Nord de l'Ontario et de ses collèges et universités

Les collèges et universités du Nord de l'Ontario et leurs effectifs

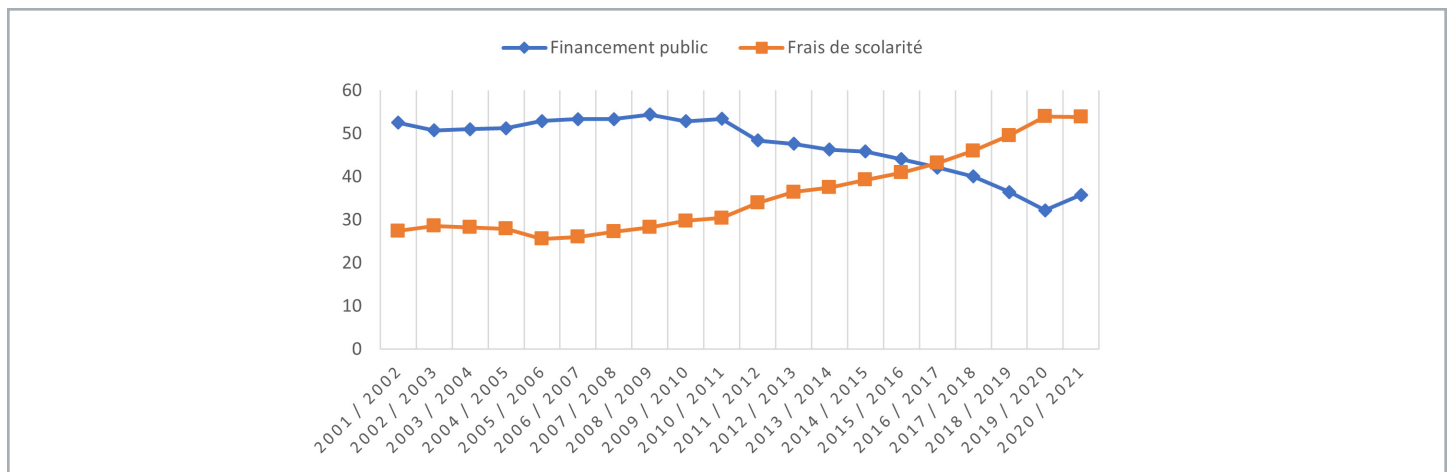
Les régions du Centre, de l'Ouest et du Nord de l'Ontario, qu'on appelle collectivement le «Nord de l'Ontario», abritent sept universités publiques² et six collèges publics.³ En 2020-2021, les universités de cette région comptaient quelque 18 000 inscriptions et les collèges en comptaient environ 27 000. Le Nord ontarien abrite également cinq établissements postsecondaires autochtones qui, pour leur part, fonctionnent très différemment en ce qui concerne le financement, les tendances en matière d'inscription et les étudiants étrangers. Par conséquent, comme les tendances discutées dans le présent document ne s'appliquent pas nécessairement à ceux-ci, cet article se concentrera uniquement sur les collèges et les universités.

Pour prévoir la demande pour les collèges et les universités du Nord de l'Ontario, il faut d'abord tenir compte du fait que les étudiants ne viennent pas tous de cette région. De même, les étudiants postsecondaires nord-ontariens ne fréquentent pas tous un établissement dans le Nord. Bien qu'il existe peu de données publiques sur la région d'où proviennent les étudiants ontariens dans les EEP de la province, Leadbeater et Kiernan (2021) ont obtenu des statistiques relativement récentes pour les universités. De tous les étudiants ontariens de première année du premier cycle ayant fréquenté les universités Algoma, Lakehead, Laurentienne ou Nipissing à l'automne 2015, 45 % provenaient du Nord, alors que 63 % des étudiants provenant du Nord ont fréquenté l'un des quatre établissements. En bref, la plupart des étudiants nord-ontariens restent dans la région pour leurs

études, mais les universités du Nord attirent un peu plus de la moitié de leurs effectifs ontariens du Sud.

Bien que les Ontariens aient toujours représenté la majorité des admissions, un nombre croissant d'étudiants collégiaux et universitaires du Nord proviennent de l'extérieur du pays. C'est cet afflux d'étudiants étrangers qui a permis aux EEP de combler l'écart financier créé par la diminution du financement public. Bien que les frais de scolarité des étudiants canadiens soient plafonnés, le gouvernement fédéral impose peu de règlements sur ceux des étudiants étrangers. Les collèges et les universités ontariens ont compensé la diminution du financement public en imposant des frais de scolarité élevés à un nombre croissant d'étudiants étrangers. Par exemple, les frais annuels moyens pour les étudiants canadiens de premier cycle dans les universités ontariennes étaient de 7 850 \$ en 2021-22 (Statistique Canada, 2022c), alors que ceux des étudiants étrangers étaient de 41 744 \$, soit plus de cinq fois plus. Comme le montrent les figures 2 et 3, les frais de scolarité ont remplacé le financement public comme principale source de revenus pour les EEP de l'Ontario, et leur augmentation est principalement attribuable à la hausse des inscriptions internationales au cours de la dernière décennie (Statistique Canada, 2022d). Il convient de mentionner que la diminution du financement public des EEP ne s'est pas limitée au premier cycle. Le Canada est le seul pays du G7 dont les dépenses publiques en recherche ont diminué en proportion du PIB entre 1999 et 2019 (Owens 2022).

Figure 2 : Pourcentage du revenu total provenant des frais de scolarité et du financement public, collèges de l'Ontario, 2001-2002 à 2020-21

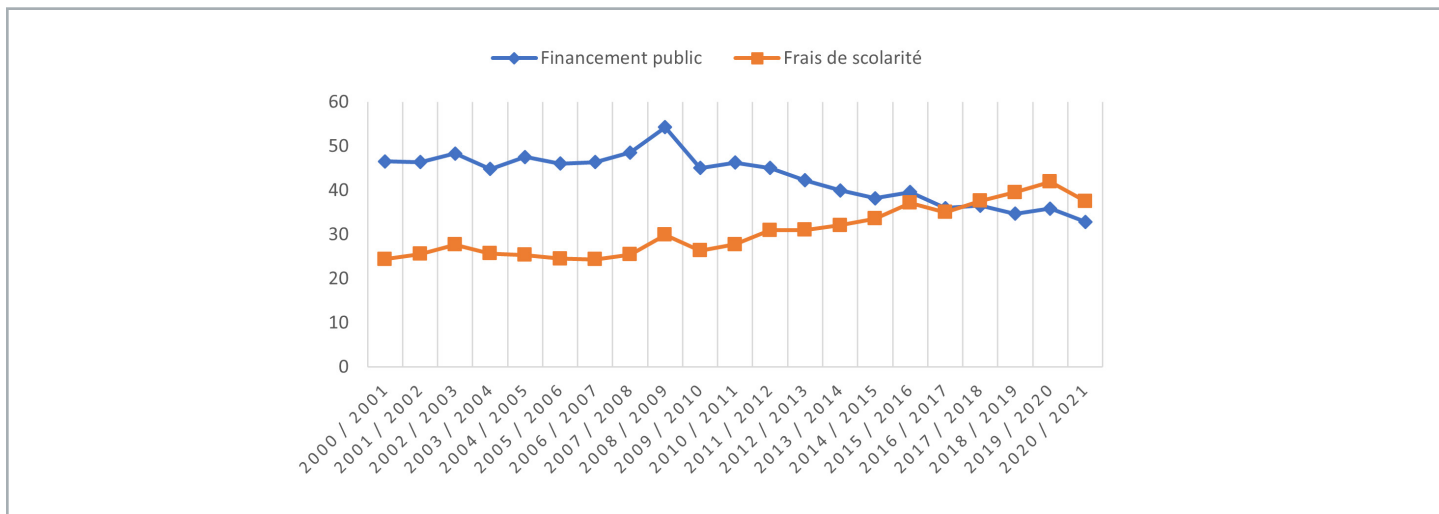


Source : Statistique Canada (2022b)

² L'Université Algoma, l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne, l'Université Nipissing, l'École de médecine du Nord de l'Ontario, l'Université de Hearst et l'Université de Sudbury. Les données disponibles concernant les inscriptions internationales et les revenus des frais de scolarité à l'UEMNO et à l'Université de Sudbury sont limitées, de sorte que ces établissements ne sont pas abordés dans certaines parties du présent document.

³ Le Collège Cambrian, le Collège Canadore, le Collège Boréal, le Collège Confederation, le Collège Northern et le Collège Sault.

Figure 3 : Pourcentage du revenu total provenant des frais de scolarité et du financement public, universités de l'Ontario, 2000-01 à 2020-21

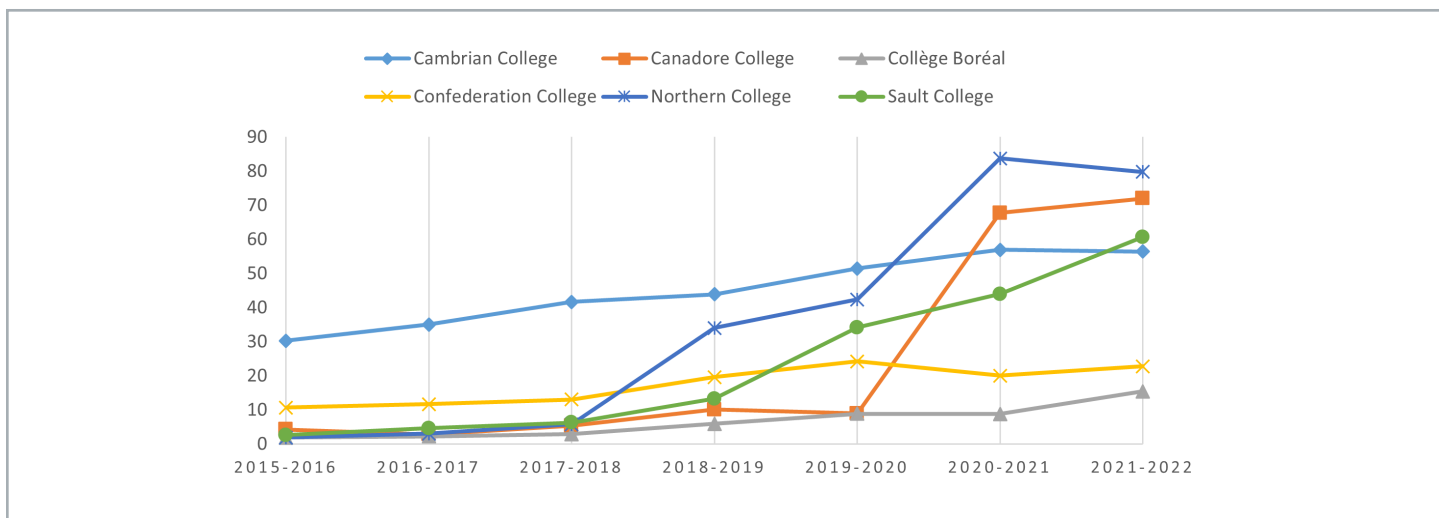


Source : Statistique Canada (2022a)

La figure 4 montre le pourcentage d'étudiants de chaque collège du Nord de l'Ontario qui étaient titulaires d'un permis ou d'un visa d'études entre 2015-2016 et 2021-22. Ce pourcentage a augmenté d'au moins 90 %

dans les six collèges. Dans deux collèges, Canadore et Northern, la proportion d'étudiants étrangers est passée de moins de 5 % en 2015-16 à plus des deux tiers en 2021-22.

Figure 4 : Pourcentage d'étudiants détenant un permis ou un visa d'études, collèges du Nord de l'Ontario, 2015-2016 à 2021-22

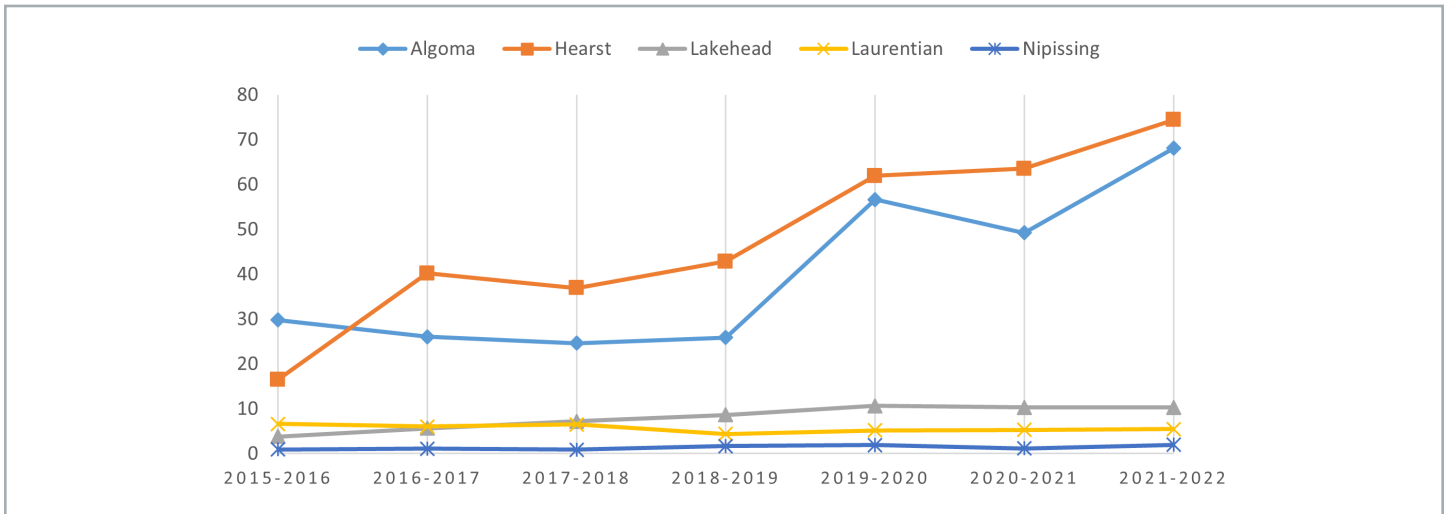


Source : Calculs de l'auteur. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (2023a)

La figure 5 montre le pourcentage d'étudiants étrangers de premier cycle dans les universités du Nord de l'Ontario de 2015-2016 à 2021-22. Les chiffres pour les universités Nipissing et Laurentienne demeurent en grande partie constants. Cependant, les universités Algoma, de Hearst et, dans une moindre mesure, Lakehead ont connu une forte augmentation de leur part d'étudiants étrangers. Aux universités Nipissing, Laurentienne et Lakehead, les

étudiants étrangers représentent environ 10 % ou moins des effectifs au premier cycle. Aux universités Algoma et de Hearst, les étudiants étrangers représentaient respectivement 68 % et 74 % des étudiants de premier cycle en 2021-22. Il convient aussi de noter que dans les universités et les collèges, le nombre d'étudiants étrangers varie selon le programme.

Figure 5 : Pourcentage d'étudiants de premier cycle qui proviennent de l'étranger, universités du Nord de l'Ontario, 2015-16 à 2020-21

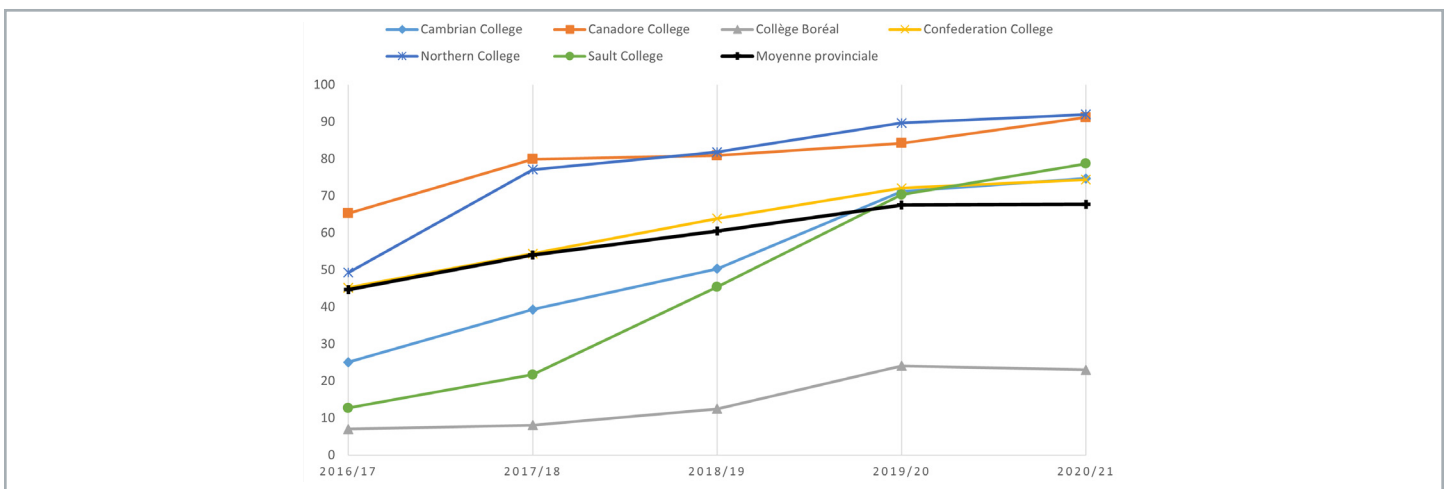


Source : Calculs de l'auteur. Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (2023b)

Comme mentionné précédemment, cette augmentation du nombre d'étudiants étrangers se traduit par une contribution encore plus importante aux recettes provenant des frais de scolarité. La figure 6 illustre l'augmentation de la part des recettes découlant des frais de scolarité provenant des étudiants étrangers

dans les collèges du Nord de l'Ontario entre 2016-17 et 2020-21.⁴ Au Collège Sault, par exemple, les étudiants étrangers représenteront 44 % des effectifs en 2020-21, mais contribueront à 79 % des recettes provenant des frais de scolarité.

Figure 6 : Part du total des recettes provenant des frais de scolarité reçus des étudiants étrangers, collèges du Nord de l'Ontario, 2016-17 à 2020-21.



Source : Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario (2021)

Les chiffres propres à chaque établissement universitaire ne sont pas facilement accessibles; toutefois, les données disponibles concernant les universités ontariennes en général permettent de faire des estimations approximatives. Comme mentionné précédemment, les étudiants étrangers en Ontario paient en moyenne cinq fois plus en frais de scolarité que leurs homologues canadiens. Rappelons aussi les données de la figure 5. Dans les universités nord-ontariennes, les étudiants

étrangers représentent entre 2,0 % (Nipissing) et 74,4 % (Hearst) des étudiants de premier cycle. Si l'on suppose que ceux-ci paient cinq fois les frais de scolarité des étudiants canadiens, les étudiants étrangers apporteront 9,3 % des recettes tirées des frais de scolarité dans une université où ils représentent 2,0 % des effectifs. Dans une université où 74,7% des étudiants proviennent de l'extérieur du pays, ceux-ci représentent 93,6 % des recettes.

⁴Dans certains collèges, les recettes provenant des frais de scolarité des étudiants étrangers comprennent les montants reçus de partenariats avec des collèges privés d'enseignement professionnel. L'essor récent des collèges privés d'enseignement professionnel est un sujet important; toutefois, une discussion plus approfondie à ce sujet dépasse le cadre de cet article.

Que signifient ces tendances pour le Nord de l'Ontario?

Au cours des 10 à 15 prochaines années, les tendances démographiques favoriseront probablement une reprise des demandes d'admission nationales dans les collèges et universités nord-ontariens. Comme il a été mentionné précédemment, le Nord de l'Ontario et la province dans son ensemble verront leur cohorte de 18 à 21 ans augmenter de 13 % et de 19 %, respectivement, d'ici 2034. En supposant que, sur la base du nombre d'étudiants de première année dans les universités en 2015, les établissements du Nord reçoivent un nombre presque égal de demandes d'admission du Nord et du Sud de l'Ontario, ils pourraient, de façon réaliste, voir une augmentation de 15 % des demandes d'admission nationales au cours de la prochaine décennie.

Cela créerait un dilemme financier pour les EEP. Une partie du financement gouvernemental reçu par les collèges et les universités de l'Ontario est déterminée par le nombre d'inscriptions. Toutefois, les établissements reçoivent des fonds additionnels pour les étudiants supplémentaires jusqu'à un certain point. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (2021) établit un chiffre de référence pour chaque établissement en fonction du nombre d'inscriptions récentes. Un établissement cesse de recevoir des fonds supplémentaires lorsque le nombre d'étudiants dépasse ce chiffre de référence de 3 %. Cela signifie qu'étant donné que les EEP du Nord connaîtront probablement une augmentation de 15 % de la demande ontarienne, ils auront peu d'incitation financière à augmenter les admissions nationales de plus de 3 %. De plus, dans le cadre du modèle de financement actuel, les EEP de l'Ontario n'ont aucune incitation financière à faire de la place pour les étudiants canadiens, dont les frais de scolarité sont peu élevés, en réduisant

leur accueil d'étudiants étrangers, qui en paient davantage.⁵ Comme l'explique Usher (2022), lorsque les inscriptions nationales étaient en baisse, les EEP pouvaient sincèrement affirmer que l'augmentation des admissions internationales ne privait pas les Canadiens de possibilités. Dans le Nord de l'Ontario, il est peu probable que cette situation perdure encore longtemps. Les programmes qui sont populaires auprès des étudiants canadiens et étrangers seront particulièrement touchés par le conflit entre les inscriptions nationales et internationales.

En fait, il y a lieu de croire que les EEP du Nord pourraient faire face à un deuxième dilemme en ce qui concerne les admissions. Les exigences des universités du Nord de l'Ontario sont moins élevées que celles de plusieurs grandes universités du Sud (Maclean's, 2018). Si le nombre de places disponibles dans les universités ontariennes demeure en grande partie stagnant alors que la population des Ontariens en âge de faire des études de premier cycle augmente de 19 % d'ici 2034, les admissions universitaires dans la province deviendront probablement plus concurrentielles. De nombreux étudiants du Sud de l'Ontario qui ne parviennent pas à être admis dans les universités de leur région pourraient choisir de fréquenter des établissements moins concurrentiels dans le Nord. Si l'on considère le nombre d'étudiants du Sud qui fréquentent déjà les universités du Nord, il est clair qu'un grand nombre d'entre eux sont prêts à déménager dans le Nord pour y poursuivre leurs études. Par conséquent, les universités du Nord pourraient subir des pressions non seulement pour admettre des étudiants étrangers au détriment des étudiants canadiens, mais aussi pour admettre des Ontariens du Sud au détriment des Ontariens du Nord.

⁵ Dans un suivi de son article sur la démographie intitulé «The Alternative to International Students», Alex Usher affirme qu'à moins que les EEP de l'Ontario ne reçoivent une augmentation du financement gouvernemental, la seule façon dont ils peuvent se permettre de réduire le nombre d'étudiants étrangers qu'ils accueillent est de réduire les coûts. Cela nécessiterait probablement des coupes dans les services aux étudiants et la suppression de classes et de programmes plus petits – ce qui, selon M. Usher, serait particulièrement difficile à faire dans les EEP du Nord de l'Ontario, où il est déjà difficile d'atteindre des classes générant des revenus.

Considérations politiques

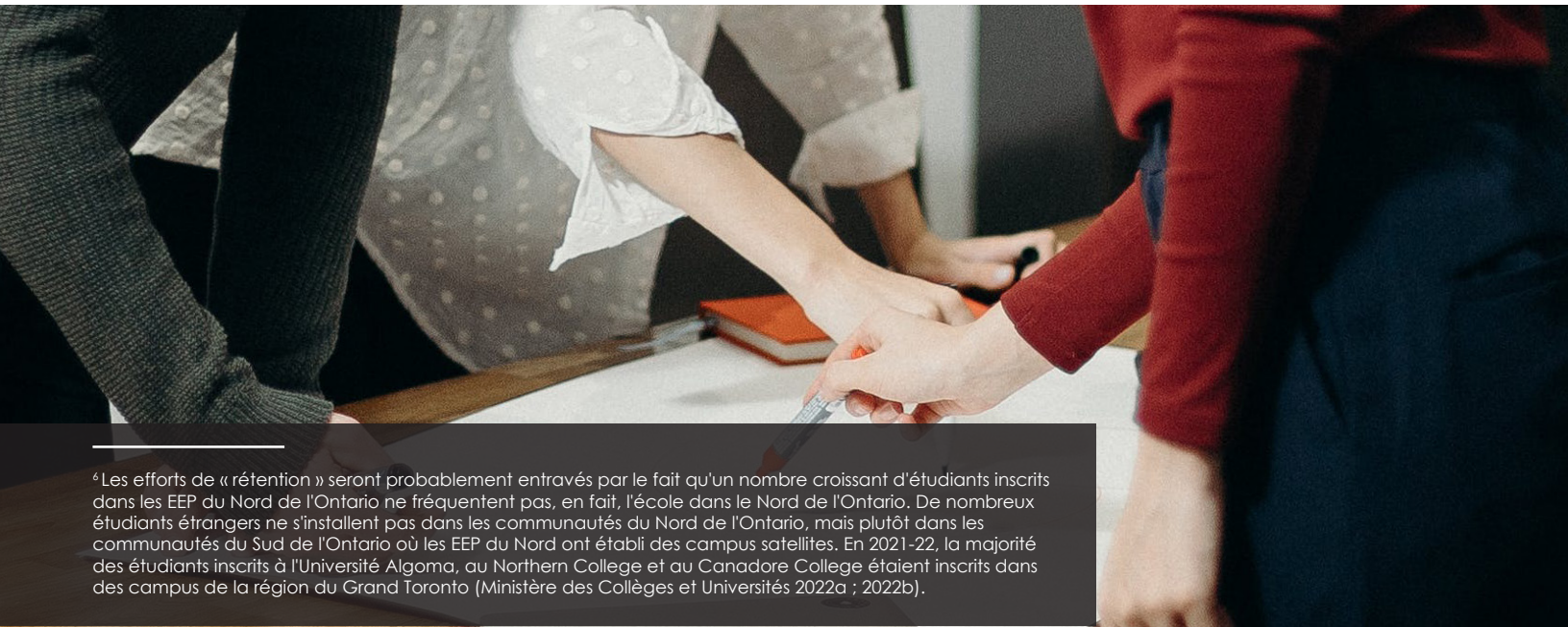
Comment les gouvernements et les acteurs communautaires peuvent-ils faire face à ce dilemme démographique imminent? Afin de préserver l'accès des étudiants canadiens aux EEP de l'Ontario, le gouvernement provincial pourrait augmenter le plafond du financement fondé sur les inscriptions pour correspondre à la future hausse de la population des 18 à 21 ans en Ontario. Toutefois, une augmentation de plus de 15 % du financement fondé sur les inscriptions serait coûteuse, et pourrait donc ne pas être une option que les décideurs politiques poursuivraient.

Si le gouvernement provincial n'augmente pas le financement fondé sur les inscriptions et que les collèges et universités du Nord de l'Ontario s'orientent vers des classes comptant de plus en plus d'étudiants provenant de l'étranger et du Sud de la province, il sera essentiel de déployer des efforts pour les retenir dans les communautés du Nord après l'obtention de leur diplôme.⁶ Les EEP du Nord peuvent servir à renforcer l'économie et les communautés de la région, mais seulement dans la mesure où les étudiants vivent et travaillent dans le Nord après avoir obtenu leur diplôme. Les communautés

qui cherchent actuellement à accroître la rétention des étudiants étrangers pourraient bientôt constater que des efforts similaires sont nécessaires pour retenir un nombre croissant d'étudiants du Sud de la province.

Si le gouvernement de l'Ontario n'est pas disposé à assumer le coût d'un financement accru fondé sur les inscriptions, il pourrait adopter une politique plus ciblée pour promouvoir la rétention des diplômés dans les communautés du Nord. Plus précisément, il pourrait offrir un modeste remboursement des frais de scolarité aux étudiants des EEP du Nord à condition qu'ils vivent et travaillent dans cette région pendant un certain temps après l'obtention de leur diplôme. Il s'agirait d'un concept semblable au Subvention ontarienne Apprendre et rester, qui offre un remboursement aux nouveaux travailleurs du secteur de la santé débutants qui commencent leur carrière dans des communautés rurales et éloignées mal desservies (Ministère des Collèges et Universités, 2023).

⁶ Les efforts de « rétention » seront probablement entravés par le fait qu'un nombre croissant d'étudiants inscrits dans les EEP du Nord de l'Ontario ne fréquentent pas, en fait, l'école dans le Nord de l'Ontario. De nombreux étudiants étrangers ne s'installent pas dans les communautés du Nord de l'Ontario, mais plutôt dans les communautés du Sud de l'Ontario où les EEP du Nord ont établi des campus satellites. En 2021-22, la majorité des étudiants inscrits à l'Université Algoma, au Northern College et au Canadore College étaient inscrits dans des campus de la région du Grand Toronto (Ministère des Collèges et Universités 2022a ; 2022b).

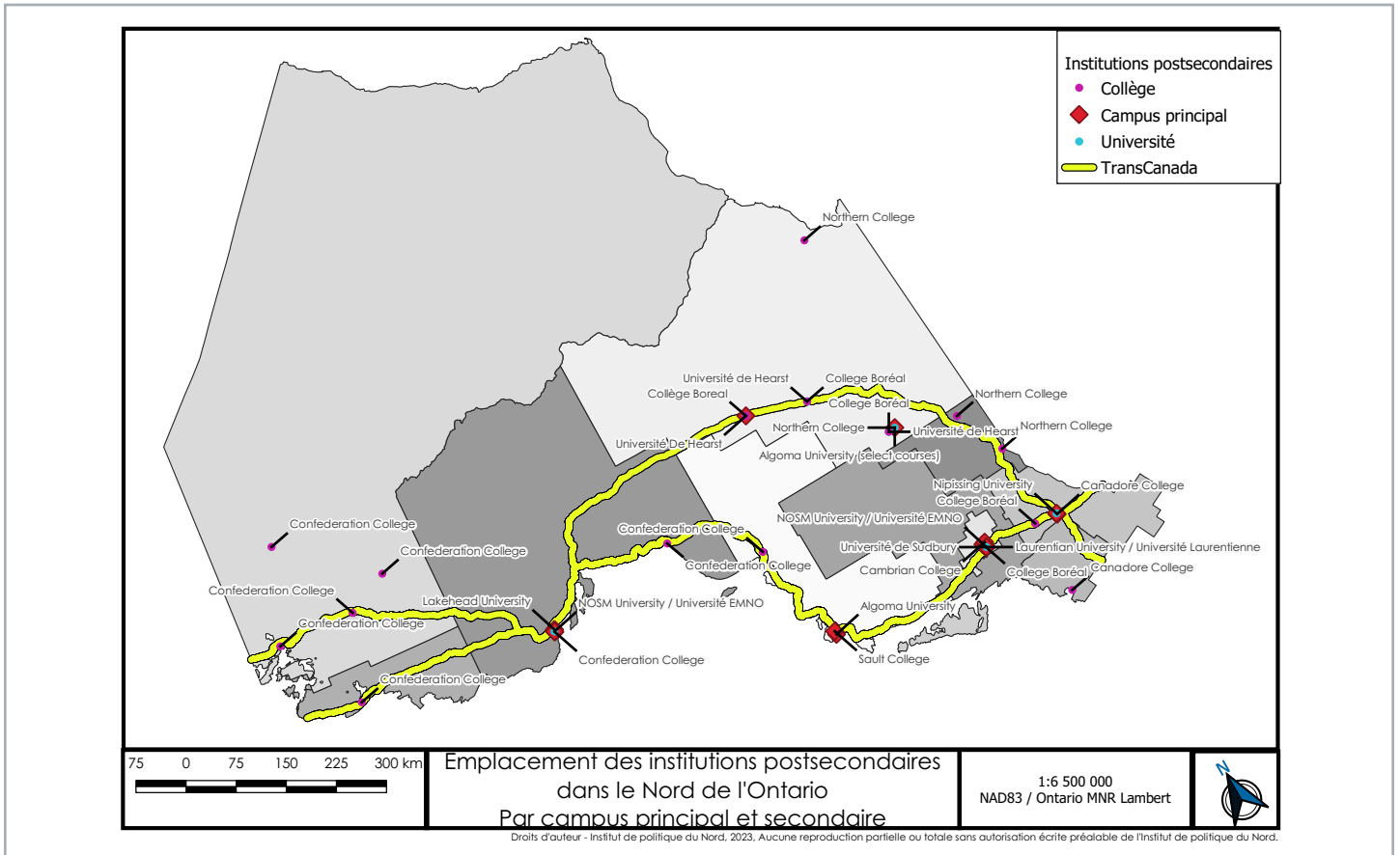


Conclusion

De toute évidence, c'est la fin du déclin de la population des 18 à 21 ans dans le Nord de l'Ontario. Cependant, il est moins évident de prévoir comment les collèges et les universités de la région pourront relever les défis découlant de la reprise de la demande nationale. Les EEP du Nord peuvent s'attendre à une demande accrue de la part des étudiants du Nord et du Sud de la province et de l'extérieur du pays, mais peut-être pas à un financement pour des places supplémentaires.



Annexe : Carte du Nord de l'Ontario et de ses collèges et universités



Références

- Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. 2021. «Audit de l'optimisation des ressources : Surveillance des collèges publics.» https://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr21/AR_PublicColleges_fr2.pdf.
- Leadbeater, David et Caitlin K. Kiernan. 2021. «Decline and crisis in Ontario's Northern universities and Arts education.» Canadian Centre for Policy Alternatives. https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Ontario%20Office/2021/09/Decline%20and%20crisis_FINAL_Sept%201%202021.pdf.
- Macleans's. 2018. Canadian universities : minimum entering grades by faculty. 10 avril. Consulté le 4 novembre 2022. <https://www.macleans.ca/education/canadian-universities-minimum-entering-grades-by-faculty/>.
- Ministère des Finances de l'Ontario. 2022. Projections démographiques. Consulté le 4 novembre 2022. <https://data.ontario.ca/fr/dataset/population-projections>.
- Ministère des Collèges et Universités. 2021. Ententes de mandat stratégique des collèges et universités, 2020-2025. Consulté le 4 novembre 2022. <https://www.ontario.ca/fr/page/ententes-de-mandat-strategiques-des-colleges-et-universites-2020-2025>.
- . 2023a. Effectifs collégiaux. Consulté le 4 juillet 2023. <https://data.ontario.ca/fr/dataset/college-enrolment>.
- . 2023b. Effectifs universitaires. Consulté le 4 juillet 2023. <https://data.ontario.ca/fr/dataset/university-enrolment>.
- . 2023c. Subvention ontarienne Apprendre et rester. Consulté le 28 février 2023. <https://www.ontario.ca/fr/page/subvention-ontarienne-apprendre-et-rester>.
- Statistique Canada. 2022a. Tableau 37-10-0026-01 Revenus des universités selon le type de revenus et le type de fonds (en dollars canadiens courants) (x 1 000). Consulté le 4 juillet 2023. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710002601>
- . 2022b. Tableau 37-10-0028-01 Revenus des collèges selon le type de revenus et le type de fonds (en dollars canadiens courants) (x 1 000). Consulté le 4 juillet 2023. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710002801&request_locale=fr.
- . 2022c. Table 37-10-0045-01 Droits de scolarité des étudiants canadiens et internationaux selon le niveau d'études (dollars courants). Consulté le 4 novembre 2022. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710004501&request_locale=fr.
- . 2022d. Tendances en matière de financement privé et public dans les collèges canadiens, 2019/2020. 20 janvier. Consulté le 4 novembre 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220120/dq220120c-fra.htm>.
- Usher, Alex. 2022. Demography is Not Destiny, But.... 31 octobre. Consulté le 4 novembre 2022. <https://higheredstrategy.com/demography-is-not-destiny-but/>.

Recherche connexe

Série de réflexions sur le Nord de l'Ontario, décembre 2022

Samrul Aahad

COVID-19: International Student, avril 2020

Hilary Hagar

Une université pour Timmins? Possibilités et réalités, Novembre 2017

Ken Coates, PhD.

Reconnaissance des territoires traditionnels

L'IPN voudrait rendre hommage aux Premières Nations, sur les territoires traditionnels desquelles nous vivons et travaillons. Le fait d'avoir nos bureaux situés sur ces terres est une chance dont l'IPN est reconnaissant, et nous tenons à remercier toutes les générations qui ont pris soin de ces territoires.

Nos bureaux principaux:

- Celui de Thunder Bay se trouve sur le territoire visé par le Traité Robinson-Supérieur, sur le territoire traditionnel des peuples Anishnaabeg, ainsi que de la Première Nation de Fort William.
- Celui de Kirkland Lake se trouve sur le territoire visé par le Traité Robinson-Huron, sur le territoire traditionnel des peuples Cree, Ojibway et Algonquin, ainsi que de la Première Nation de Beaverhouse.
- Tous deux abritent de nombreux peuples des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Nous reconnaissons et apprécions le lien historique que les peuples autochtones entretiennent avec ces territoires. Nous reconnaissons les contributions qu'ils ont apportées pour façonner et renforcer ces communautés, la province et le pays dans son ensemble.

Président & DG

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Florence MacLean
(Présidente du conseil)
Kim Jo Bliss
(Vice-présidente Nord-Ouest)
Dwayne Nashkawa
(Vice-président Nord-Est)
Pierre Riopel (Trésorier)
Charles Cirtwill
(Président et Chef de la direction)
Cheryl Brownlee
Harley d'Entremont Ph. D.

Ralph Falcioni
Christine Leduc
Michele Piercey-Normore Ph. D.
Eric Rutherford
Douglas Semple
Marianne Sutherland
Brian Vaillancourt
Wayne Zimmer

Conseil consultatif

Michael Atkins
Johanne Baril
Martin Bayer
Pierre Bélanger
Chief Patsy Corbiere
Katie Elliot
Neil Fox
Shane Fugere

George Graham
Gina Kennedy
Winter Dawn Lipscombe
Dr. George C. Macey
John Okonmah
Bill Spinney Ph. D.
Dr. Brian Tucker

Conseil de recherche

Heather Hall Ph. D.
(Présidente, Conseil consultatif de la recherche de l'IPN)
Hugo Asselin Ph. D.
Clark Banack Ph. D.
Riley Burton
Ken Carter Ph. D.
Kim Falcigno

Katie Hartmann Ph. D.
Carolyn Hepburn
Peter Hollings Ph. D.
Brittany Paat
Barry Prentice Ph. D.
David Robinson Ph. D.
David Zarifa Ph. D.

Pour rester en contact ou vous impliquer, veuillez nous contacter à l'adresse suivante:

info@northernpolicy.ca www.northernpolicy.ca

